BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS.

Samedi soir, 24 avril.

[illegible] coton a été modérées aujourd'hui, [illegible] pleinement ob ... [illegible] chiffre de 45 0 bal. [illegible] auparavant

LOUISIANE ET MISSISSIPPI.

[illegible]

—@—

[illegible] boucauts vendus a 6⅜ et 11 à 5 c la [illegible]

[illegible] ne s'est fait que 800 à 400 boucauts, [illegible] faire fair 6⅞ @ 7 c.

[illegible] l'arrivages. Environ 200 barils [illegible] vendus a 28 et 29, et 100 demi-[illegible]

[illegible] Active et ferme et vente de 10,000 barils [illegible] 15. 8800 en divers lots à $4 [illegible] St Louis et Ill Indiana, le tout à [illegible] marques a $4 75, et 130 a $4 [illegible]

[illegible] et 420 rouge a $1 le boisseau.

[illegible] 800 sacs a 53 cts, 3300 [illegible] boisseau.

[illegible] 40 et 42, et 600 St Louis [illegible]

[illegible] a $18 @ $18 25 le [illegible]

[illegible]

[illegible] Sterling, 107¾ [illegible] Traites sur New-York, [illegible] d'escompte à [illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés samedi.

[illegible] Key West via ports [illegible]

[illegible]

Arrivés samedi.

[illegible] la Vanda et Galveston. [illegible]

Arrivés hier.

[illegible] Waterman, Huard, Port Lavacca [illegible]

Montant le Fleuve.

[illegible]

Liste des bateaux à vapeur partant aujourd'hui.

[illegible]

AMUSEMENTS.

Theatre d'Orléans.

[illegible] LES HUGUENOTS. [illegible]

Theatre St-Charles.

[illegible]

MUSEE ET AMPHITHEATRE

Spalding et Rogers

[illegible]

ENGAGEMENT DE Mme OCEANA

[illegible] du Kentucky, qui pèse 5-3 livres.

Musée de Vannuchi,

107, rue St-Charles.

[illegible] FIGURES EN CIRE [illegible]

[illegible]

THEATRE D'ENFANS.

LE PROF. J. PREJA.

Au Odd Fellow's Hall.

[illegible]

Prix d'entrée:

[illegible]

Armory Hall,

Rue du Camp, No 87.

[illegible] la dernière semaine du PANORAMA DE L'ITALIE [illegible]

GRAND PIQUE-NIQUE ALLEMAND

[illegible] 10 mai 1858 [illegible] Président, JOHN [illegible] SCHMIDT—Secrétaire, [illegible]

[illegible] comprenant toutes [illegible] souliers, pour messieurs, [illegible] articles sont [illegible] W. DUNBAR & Co, 8 rue des Magasins.

SANGSUES.—SANGSUES

Mme veuve PROVOST, a un grand dépot central, rue Bourbon, 172, entre Toulouse et St. [illegible] en main un grand assortiment [illegible] A vendre en [illegible] campagne seront prompt [illegible] 21 nov

[illegible] MARKS & Co, [illegible] Nile Levée.

[illegible] Vuelta Abajo, [illegible] ANT. COSTA, rue de la Douane

[illegible] barque Marcia— [illegible] marque Winchester, a [illegible] & LANGSDORFF, 13 et 15 St Louis

[illegible] LANGSDORFF, 13 et 15, St-Louis

[illegible] Oswego, a ven- [illegible] LANGSDORFF, 13 et 15, St-Louis

[illegible] LANGSDORFF, 13 et 15 St-Louis

[illegible] LANGSDORFF, 13 et 15 St Louis

Toiles et cotons de saison.

[illegible] de Liverpool et [illegible] batistes, fil, giagas et coutils [illegible] linge de table damassé, Hac [illegible] toiles pour taies [illegible] burlaps, hessiam, can- [illegible] robes de [illegible] Britannia, [illegible] bobines et en pelottes, [illegible] O. B. GRAHAM, 96, rue Gravier

[illegible] LANATA FRERES, [illegible] rue Jefferson

[illegible] LANATA FRERES, [illegible] rue Jefferson

[illegible] à vendre a $1 [illegible]

J. AUGÉ, coin Bienville & Chartres

Rob dépuratif végétal BOYVEAU LAFFECTEUR.

Le Rob Boyveau-Laffecteur, préparé avec le plus grand soin, est bien supérieur à tous les sirops dépuratifs dits de Larrey, de Cuisinier, de Salsepareille, de Sapocaire, etc. Il remplace l'huile de foie de morue, le sirop anti-scorbutique, les essences de salsepareille, ainsi que toutes les préparations à base d'iode, d'or, etc. D'une digestion facile, agréable au goût et à l'odorat, le Rob est recommandé par les médecins de tous les pays pour guérir les

Dartres, Abcès,
Ulcères, Gales dégénérées,
Scrofules, Scorbut.

Toutes ces maladies provenant d'une cause interne, c'est à tort qu'on croirait les guérir par une médication externe.

On prescrit aussi le Rob pour le traitement des affections des systèmes nerveux et fibreux, telles que:

Goutte, Pâles couleurs,
Marasme, Rhumatisme,
Asthme, Hypocondrie.

En purifiant les humeurs, le Rob régénère le sang et harmonise les fonctions vitales, et sous ce rapport, on peut le considérer comme un excellent préservatif des affections épidémiques qui frappent surtout les gens atteints de maladies chroniques négligées. Ainsi peut on l'employer souvent avec succès dans un grand nombre de maladies où il n'est pas spécialement indiqué, telles que:

Catarrhes de vessie, Gastro-entérite,
Gravelle, Hydropisie,
Tumeurs blanches, Coliques.

Le Rob Boyveau-Laffecteur est surtout util pour guérir radicalement et en peu de temps les accidents contagieux nouveaux ou anciens, qui envahissent si violemment les jeunes gens, et pour lesquels ils emploient sans réserve les astringents et les injections les plus énergiques.

Le Rob Boyveau-Laffecteur a été approuvé par l'ancienne société royale de médecine par le décret de l'an XIII et fourni à la marine de France en 1786 et 1793; en 1850, il a été approuvé en Belgique, par le ministre de la guerre, pour le service médical de l'armée belge, et en dernier lieu, il a été officiellement autorisé pour tout l'empire de Russie. Ce Rob guérit toutes les maladies désignées sous les noms de syphilitiques, scrofuleuses et dartreuses. Cette dernière espèce survient quelquefois vingt ans après les premiers symptômes que l'on croyait guéris.

Se trouve chez les principaux droguistes et pharmaciens, et notamment: à New-York, chez MM. Ed. Gaudelet, dépositaire; chez MM. Fougera frères; John Milhau; Delluc & Cie; chez M. Leroy, ph., et M. David Lanman, droguiste. A la Nouvelle-Orléans, chez M. Ed. Guillot, rue Royale, et M. Baumgard, droguiste; chez M. Deloche et M. Forès, phs. A la Havane, chez MM. Lerivérend et Dumont, ph. A Mexico, chez MM. Maillefert & Cie. A Valparaiso, chez M. Mongourdi... A Vera-Cruz, Carredero; Montévidéo, Lascaze; Rio Janeiro, de Souza, Pinto et Filhos. A Paris, 12, rue Richer.

AVIS à MM. les Droguistes et Pharmaciens américains.—Les commandes peuvent être adressées également à M. H. GAILLARDET, commissionnaire en droguerie, 21 rue Trévise. 2 mars

L'Eclipse, paquebot régulier, faisant les voyages de la Nlle-Orléans à Louisville.

Ce magnifique bateau, neuf et fin marcheur, capitaine Harry J. Spotts, partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires, pendant la saison, comme suit:

De la Nlle-Orléans, Samedi, 24 avril, à 5 h P M
" " , Mardi, 11 mai, à 5 h P M
" " , Jeudi, 27 " à 5 h P M
" " , Samedi, 12 juin, à 5 h P M

Les passagers peuvent être assurés de la régularité de ce bateau. Aucune chambre ne sera considérée comme arrêtée avant le paiement.

On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant à BELL, BUCHANAN & Co, Agents, 30mars 37, rue Poydras

Pour Galveston et la Baie de Matagorda,

Jour de départ, samedi 24 avril.

Compagnie de steamships du Sud —POUR GALVESTON et LA BAIE DE MATAGORDA — L'excellent steamship GALVESTON, double et chevillé en cuivre, capitaine P E Terry, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à HARRIS, MORGAN & Co, au pied de la rue Julia, en face du débarcadère des steamships.

Un steamship de cette ligne partira pour les sus-dits ports tous les mercredis et samedis matin. 12avril

Jour de départ: TOUS LES MARDIS, à midi.

Pour les Attakapas, voie de Plaquemines.

Le steamer GOV. POWELL, avantageusement connu, capitaine Greig, doit, comme précédemment, partir les jours et l'heure susdits, pour St Martinville, New-Iberia, Prevost Landing, Indian Bend, Franklin, Centreville, Pattersonville, la baie de Berwick, et toutes les stations intermédiaires de la route. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à DARBY & TREMOULET, agents.

Tout ce qui sera confié à ce steamer sera l'objet des plus grands soins. 4 jan

Bateau à vapeur Baltic.

POUR LOUISVILLE—Le magnifique bateau BALTIC, neuf et fin marcheur, capitaine Chas H Meekin, partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires, pendant toute la saison, comme suit:

Port de la Nlle-Orléans, jeudi, 22 avril, à 5 h P. M.
do do samedi, 8 mai.
do do mercredi, 26 mai
do do vendredi, 11 juin,
do do jeudi, 24 juin,
do do jeudi, 15 juillet.
do do samedi, 31 "

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés de la régularité de ce bateau.

Aucune chambre ne sera considérée arrêtée avant le paiement. On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant aux agents, BELL, BUCHANAN & Co, 21av No 37 rue Poydras

Bateau à vapeur JAMES MONTGOMERY pour Louisville.

Paquebot régulier faisant les voyages de la Nlle Orléans et de Louisville.

Le bateau à vapeur JAMES MONTGOMERY, faisant régulièrement les voyages de la Nouvelle-Orléans à Louisville, capitaine Samuel Montgomery, partira pour Louisville et les ports intermédiaires, pendant la saison, comme suit:

Partant de la Nlle Orléans jeudi, 13 mai, à 5 h. P. M
Do do samedi, 9 mai. do
Do do mardi, 15 juin do
Do do Vendredi, 2 juillet do
Do do lundi, 19 juillet, do

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés de l'exactitude de ce bateau.

Aucune chambre ne sera considérée retenue avant le paiement.

On peut voir le plan et retenir les chambres en s'adressant à BELL, BUCHANAN & Co, 21avr 37, rue Poydras

Jour de départ, SAMEDI, 1er MAI à 8 heures A. M

POUR VERA CRUZ — Ligne de la Malle des Etats Unis — L'excellent steamship TENNESSEE, double et chevillé en cuivre, commandant Thomas Forbes, partira pour Vera-Cruz, le 1er avril, à 8 heures précises du matin, avec les malles des Etats-Unis. Pour fret ou passage (beaux emménagements pour passagers de chambre et d'entrepont), s'adresser à HARRIS, MORGAN & Co, au pied de la rue Julia, en face du débarcadère des steamships.

Le fret en lots demi balles de coton sera donné [illegible] 20avr

Jour de départ, Jeudi, à 8 heures A. M.

POUR LA BAIE DE MATAGORDA, directement, touchant à Saluria, Indianola, Powder Horn et Lavaca, évitant l'allège.—Le nouveau et magnifique steamship ROBERT WATERMAN, (trois compartiments imperméables), commandant H. Huard, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, (magnifiques emménagements), s'adresser à bord ou à BAUDUC, BLOCK & Co, 42 rue Poydras

Aucun connaissement pour Port Lavaca ne sera signé à moins qu'il ne soit sujet à être livré à l'un des wharfs ou à des entrepôts. Il ne sera pas reçu de fret sans ordre. 1Sav

Pour Louisville

Le nouveau et magnifique bateau à vapeur JOHN RAINE, capitaine Wm Underwood partira pour Louisville et tous les ports intermédiaires, pendant toute la saison.

Part de la Nlle Orléans, Mercredi, 5 mai, à 5 h. P. M.
» Samedi, 22 » »
» Mardi, 8 juin, »
» Vend., 25 » »
» Samedi, 11 juillet »
» Merc., 28 » »

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés de l'exactitude de ce bateau.

Aucune chambre ne sera considérée retenue avant le paiement. On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant aux agents, BELL, BUCHANAN & Co, 26av 37 rue Poydras

Bateau à vapeur Woodford, POUR LOUISVILLE.—Paquebot régulier faisant les voyages de la Nouvelle-Orléans et Louisville.

Ce magnifique bateau neuf, capitaine James Mather, partira pour Louisville et les ports intermédiaires, pendant la saison, comme suit:

De la Nlle Orléans, Vendredi 30 avril, à 5 h. P. M
do do mardi, 18 mai, " "
do do vendredi, 4 juin, " "
do do mardi, 22 " " "
do do vendredi, 9 juillet, " "

Les passagers et les expéditeurs peuvent être assurés de la régularité de ce bateau.

Aucune chambre ne sera considérée arrêtée avant le paiement. On peut voir le plan et retenir des chambres en s'adressant aux agents BELL, BUCHANAN & Co, 14av No 37, rue Poydras

Bateau à vapeur Dia [illegible] pour Louisville.

Paquebot régulier faisant les voyages de la Nlle-Orléans à Louisville.

Ce magnifique bateau neuf, capt. Ed. T. Sturgeon, partira pour Louisville et les ports intermédiaires, pendant la saison, comme suit:

Partira de la N. Orléans, Mardi, 20 avril, à 5 h. P. M.
Do do Vendredi, 7 mai do
Do do lundi 24 mai do
Do do Jeudi 10 juin do
Do do Samedi 26 juin do
Do do Mardi, 13 juillet do
Do do Vendredi, 30 do

Les passagers et les expéditeurs pourront être assurés de la régularité de ce bateau.

Aucune chambre ne sera considérée retenue avant le paiement.

On peut voir le plan et retenir les chambres en s'adressant à BELL, BUCHANAN & Co, 6 avril No 37, rue Poydras

POUR LE HAVRE—Partant le 4 mai.—Le paquebot régulier R. L. GILCHRIST, capitaine Hewes, 1re classe, ayant presque toute sa cargaison à bord, partira positivement le jour sus-dit. Pour passage [emménagements supérieurs], cabine et entrepont, s'adresser à bord, au capitaine, poteau 30, 1er District, ou à 26av BAXTER, LOVELL & Co

POUR LE HAVRE—Jour de départ: 8 mai.—Le paquebot bon marcheur, régulier et de 1ère classe, MULHOUSE, capt. Wilner, ayant presque tout son chargement, partira positivement comme il vient d'être dit. Pour passage (emménagements supérieurs), cabine et entrepont, s'adresser au capitaine, à bord, poteau 37, 1er district, ou à 26avril BAXTER, LOVELL & Co

POUR ROTTERDAM—Le navire américain JOSHUA MAURAN, 1re classe, capitaine Lipscomb, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co

POUR CADIZ, passage seulement—Jour de départ lundi 26 avril—Le navire américain GLOBE, 1re classe, capt Baker, partira comme il est dit ci-dessus. Pour passage [excellents emménagements] s'adresser à bord, poteau 39, 1er District, ou à [22 av] BAXTER, LOVELL & Co

POUR GENES—Le navire américain KEARSARGE, 1ère classe, capt Leavitt, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co

Pour passage [excellents emménagements], s'adresser à bord, poteau 65, 4me District. 21 avril

Pour Liverpool.—Le navire américain OLD ENGLAND, 1re classe, Capt Delano, partira incessamment. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à 20av BAXTER, LOVELL & Co

Pour Liverpool.—Le navire américain PARLIAMENT, 1re classe, Capt. Leach, partira incessamment. Pour fret de 600 balles de coton, s'adresser à 20av BAXTER, LOVELL & Co.

Pour St Petersbourg. — Le clipper américain BEN BOLT, 1re classe, Capt. Loring, partira sous peu. Pour fret de 500 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage (excellents emménagements) s'adresser à bord poteau 27, 1er District. 20av

Pour le Hâvre —Le navire paquebot BAMBERG, 1re classe, Capt. Williams, partira incessamment. Pour fret s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage (excellents emménagements) s'adresser au capitaine, à bord, poteau 42, 3me District. 20av

Pour Brême —Le navire G. F. GRABAIN, 1re classe, Capt. Von Hagen, partira sous peu. Pour fret de tabac, coton, etc., s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage (magnifiques emménagements) s'adresser à bord

POUR BORDEAUX—Le navire américain ARAMEDE SNOW, 1re classe, capitaine Haraden, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & CO. 17av

POUR BORDEAUX—Le navire américain ASHLAND, capt Clark, prend en ce moment un chargement et partira sous peu. Pour fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. 10av

POUR LONDRES—Le navire américain GLOBE, de 1ère classe, capt. Baker, prend en ce moment un chargement. Pour fret s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co.

POUR GOTHENBOURG—Le navire américain HUMPHREY PERRINTON, de 1ère classe, capt. Given, prend en ce moment un chargement et partira sous peu. Pour fret s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co

POUR ANVERS—Le navire américain LOCHINVAR, capitaine Cole, partira sous peu. Pour fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage (excellents emménagements) s'adresser à bord, poteau 30, Premier District.

POUR GOTHENBURG—Le navire américain MAY QUEEN, 1re classe, capt Sherwood, partira sous peu. Pour fret de 400 à 500 balles de coton, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage [excellents emménagements] s'adresser à bord, poteau 33, 1er District.

Pour Gênes. — Le navire américain R SCHULTZ, 1re classe, capt. Carr, partira incessamment. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage, s'adresser au capitaine, à bord, poteau 27, 2me District

POUR LE HAVRE—Le navire paquebot JOHANNESBERG, 1re classe, capt. Ulrich, partira sous peu. Pour reste de fret, s'adresser à BAXTER, LOVELL & Co. Pour passage (excellents emménagements) s'adresser à bord.

VIGNES.

Pêchers, Poiriers, Pommiers et autres Arbres Fruitiers.

AU BON HORTICULTEUR,
Rue de Chartres, 113, entre St-Louis et Conti.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855. — PHARMACIE NORMALE, 15, Rue Drouot, à PARIS. — EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

SIROP DE PROTO-IODURE DE FER

INCOLORE ET INALTERABLE

Ce sirop préparé par un nouveau procédé, est inaltérable et n'a ni odeur ni saveur. C'est le meilleur des ferrugineux; il participe des propriétés de l'iode et du fer.—Bien préférable aux pilules qui fatiguent l'estomac et souvent sont expulsées sans avoir été dissoutes, le Sirop d'Iodure de fer est employé avec succès contre la Chlorose, la Leucorrhée [pâles couleurs, fleurs blanches], l'Aménorrhée [règles nulles ou difficiles], les engorgements scrofuleux, les Humeurs froides, etc.; il est utile encore dans la Phthisie et pour les tempéraments lymphatiques ou débilités.—Prix 3 fr. le flacon. (Voir l'instruction.)

HUILE ANGLAISE DE FOIES DE MORUE

EXTRAITE A FROID.

L'Huile de Foies de Morue de la Pharmacie Normale, est complètement incolore; sa saveur et son odeur sont à peine sensibles; elle est obtenue à froid par simple expression des foies frais de morue. Cette huile est la seule efficace dans le traitement des affections tuberculeuses, rachitiques, scrofuleuses, etc. exclusivement recommandée par les médecins. Exposition Universelle de 1855. Le grand flacon 6 fr.; le 1/2 flacon 3 fr. Voir le prospectus qui accompagne chaque flacon. Pharmacie Normale, 15, rue Drouot, Paris.—Dépôts du Sirop d'Iodure de fer et de l'Huile à New York, chez MM. Gaudelet Goure, droguistes, et chez M. Fougera, pharmacien—Nouvelle-Orléans, chez M. E. Guillot, droguiste; à Mexico, chez MM. E. Maillefer & Cie.

Cuirs, articles pour cordonniers, &c.

DUFAUT & Cie ont ouvert, 91, rue Royale, entre Conti et Bienville, un magasin d'articles pour cordonniers.—Ils ont reçu par le navire Heidelberg, du Havre, et par les arrivages successifs du Nord, un assortiment complet en PEAUSSERIES, QUINCAILLERIES et MERCERIES.

Ils espèrent satisfaire les personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance.

Attendu par le navire Johannisberg, un choix supérieur de veau ciré. 4 sep—ab

Aux malades.

LE Dr W. BODENHAMER, M. D., de New-York, étant arrivé à la Nouvelle-Orléans, traitera pendant son séjour en cette ville, toutes les maladies chroniques et surtout celles des intestins inférieurs qui rentrent dans sa spécialité. Les personnes atteintes des hémorrhoïdes, constipation, fistule, fissure, chute d'intestins, rétrécissement et ulcération des intestins, sont invitées à le consulter.

Le Dr Bodenhamer est visible tous les jours à son office, 149, rue du Canal, au second, de 9 heures du matin à 4 heures du soir. Sa résidence est à l'Hôtel St Charles.

Il se rendra chez les malades qui le feront appeler. Références: Au bureau de l'Abeille. 30janv—6p v et c

ABSINTHE Suisse—20 caisses d'absinthe suisse de E. Pernod; 20 caisses de Berthoud, 20 caisses dito Louba; 15 caisses dito Berger; 20 caisses dito Nolly, en magasin, à vendre par 15av HENRY VALETON, 90, St-Louis

LIQUEURS du pays—120 barils brandy 7½ pipes eau-de-vie imitation 200 barils whisky rectifié 250 do do Monongahela, Rye et vieux Bourbon, à vendre par X. LAMBERT, 19av 62, rue des Magasins

REÇU par le William & Jane, venant de Bordeaux: 50 barriques vin rouge, diverses marques 20½ pipes eau-de-vie Comandon & Co 100 caisses absinthe, Sauvejol & Brunetou. A vendre par X. LAMBERT, 19av 62, rue des Magasins

Demande d'ouvrières.

UNE bonne modiste, et une ouvrière en confection trouveront de l'emploi en s'adressant immédiatement chez Mme B. DURAND, 2av 187 rue Royale.

CLAUDE CONTOIS,

JARDINIER FLEURISTE

Et Entrepreneur de Jardins,

Rue des URSULINES, 304, entre Remparts et St Claude.

29ja—1an NOUVELLE-ORLEANS

G. LAVIE,

21, Rue St-Charles, entre Canal et Commune,

VIENT de recevoir par les derniers arrivages d'Europe un assortiment complet de marchandises pour la saison, composé principalement de:

Chemises tout toile et devant toile, de Charvet;
Chemises percale couleur, nouvelles dispositions;
Caleçons tout toile;
Caleçons tricot très légers;
Caleçons mérinos Gauze;
Caleçons coton unis;
Gilets flanelle, mousseline, mérinos Gauze et fil d'Ecosse;
Devants de chemises en toile et en coton;
Chaussettes fil d'Ecosse, fil perse, écrues, blanches et couleurs;
Un grand choix de cols cravates, haute nouveauté;
Mouchoirs batiste blanc et à vignettes;
Gants en soie, fil d'Ecosse et fil perse.
Parfumerie fine;
Coutellerie fine anglaise et française. 12av

Papiers peints.

DELCROIX,

108......Rue de Chartres......108.

OFFRE en vente, au meilleur marché de la place, un grand assortiment de nouveaux papiers, en papiers peints, pris dans les meilleures maisons de Paris, avec lesquelles il est en relations directes. Cet assortiment, complété par les derniers arrivages, se renouvelle pendant toute l'année.

Papier ordinaire et commun.
Papier glacé, blanc fixe.
Papier pour salons, satiné et non satiné.
Papier doré, grand choix, aux prix les plus bas.
Papier uni satiné, de toutes nuances; ciels de lit, riches et ordinaires; devants de cheminée, sujets nouveaux; imitation de marbre, granit, agathe chêne; tentures historiées, scènes de Crimée. &c. &c.

DELCROIX, No 108, rue de Chartres.

PAPIERS PEINTS—PAPIERS PEINTS

BAUMBACH & EVERS,

Marchands en gros et en détail,

De papiers peints français et américains, BORDURES, coins—imitations chêne et marbre—toutes les variétés.

No 24, Exchange Place, en face du Bureau de Poste.

Ils exécuteront avec soin le travail qui leur sera confié. 7 oct—1an

CARRERE,

QUINCAILLERIE DES DEUX MARCHES

No. 116, rue Vieille-Levée, entre St.-Philippe, et Dumaine,

OUTILS de charpentiers, menuisiers, charrons, ébénistes, provenant des premières fabriques américaines et anglaises;
Clous coupés de 3 à 60 d.
Pentures, couplets, serrures, targettes, verroux.
Coutellerie de table anglaise et américaine.
Couteaux de poche et canifs Rogers et autres.
Rasoirs Wade et Butcher, de de Elliott.
Ciseaux de barbiers, tailleurs, de brodeuses.
Faux, faucilles, sécateurs, serpettes.
Haches à bûcher, coings, coutres.
Pinces, pelles, bêches, râteaux.
Scies, passepartouts, égoines, scies à cadre.
Limes anglaises de Sanderson Bros & Co
Chaînes de trajes, de pour attaches.
Moulins à grue, de à café.
Plomb en saumon et barre.
Capsules françaises et anglaises.
Cheminées anglaises, à extincteur.
Cornes à poudre, sacs à plomb.
Poudre ordinaire et superfine de Hazard & Co
Acier fondu, fer rond, feuillard, fil de fer.
Etoffe métallique, cuivre en feuille, étain.
Huile de lin crue et bouillie, huile de lard.
Térébenthine, alcool, camphine.
Brai, goudron, résine, vernis.
Cordage, Manille, de de Russie, de en coton.
Ecoupe, poulies, fil à voile, fil à seine.
Balance plateforme, de de comptoir.
Fourneaux en terre, de en fer, fers à repasser
Baquets à charbon, pelles et pinces.
Cuillères et fourchettes plaquées sur germain silver, etc.

Quincaillerie des deux marchés. C. CARRERE.

P. VAN HOOTEN

Encanteur spécial pour la vente des chevaux, &c.

Vente à l'encan TOUS LES SAMEDIS, à 11 heures, A. M., de chevaux, mulets, buggies, etc.—au Toulouse Tattersall Stables; rue Toulouse, entre Dauphine et Bourgogne. 19 avril—6p

Dr Charles E Kells,

DENTISTE,

151, rue du Canal,—Nlle-Orléans

6 janv—1an

60......RUE ROYALE......60

LE Dr L. DUPERRON,

DENTISTE,

Fait toutes sortes d'opérations dentaires, traite les maladies de la bouche et pose les dents artificielles d'après nature, tant pour la beauté que pour l'utilité, à prix modérés, mais comptant. Son travail est consciencieux et à la satisfaction des clients. Le Dr L. Duperron peut être consulté depuis huit heures du matin jusqu'à quatre heures du soir. 27 mars—6p

POMMES DE TERRE—300 barils de Meschanics, en magasin.
POIS de la Caroline—50 sacs véritables pois de la Caroline, pour plant.
POMMES sèches—50 barils pommes nouvelles du Nord et de l'Ouest, en magasin et à vendre par MARKS & POLLOCK, 5av No 58 rue Tchoupitoulas

BEURRE de Goshen—50 fréquins beurre jaune de choix, en débarquement et à vendre par JOS H MARKS & Co, 15av Nos 42, 46 et 47 Nile Levée

FARINE—300 barils farine extra, superfine et fine, et commune. A vendre par GALLOSO & PASCAL, 19av 57 et 58, Vieille-Levée

PORC—300 barils mess, prime et reins, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 19av 57 et 58, Vieille Levée

BŒUF—100 barils mess et mess prime 100½ do pour familles, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 19av—6f 57 et 58, Vieille Levée

BACON—70 boucauts pièce côtes et épaules 15 do jambons. A vendre par GALLOSO & PASCAL, 19av 57 et 58, Vieille Levée

GRAISSE — 140 tierçons et barils graisse en feuilles, prime, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 19av— 57 et 58 Vieille Levée

FEVES—200 barils fèves blanches du Nord et de l'Ouest. A vendre par GALLOSO & PASCAL, 19av— 57 et 58 Vieille Levée

MAQUEREAUX et Morues—80 barils gros maquereaux n° 3 et de rivage 100 caisses morue, en débarquement du navire Hartley. A vendre par GALLOSO & PASCAL 19av 57 et 58 Vieille Levée

JAMBONS—50 tierçons jambons passés au sucre, marque Duffield et Stagg, à vendre par GALLOSO & PASCAL, 19av 57 et 58, Vieille Levée

OIGNONS—100 barils oignons jaunes, en débarquement du steamship Black Warrior, et à vendre par DONNELLY, BEZZINA & Co, 2av 66 & 68 rue Tchoupitoulas

GENIEVRE de Hollande—25 pipes de la marque Palm Tree, en débarquement et à vendre par SOSTHENE THOMAS & Co, 8 av 9, rue Gravier

EN débarquement du navire Uncle Joe, de Bordeaux:

30 barr. vin rouge St Emilion, excel. vin de famille 200 caisses de 12 bouteilles marque Listran Médoc

[illegible]

Liqueurs assorties extra-superfines de Chauvet Aîné

[illegible]

A vendre par NUMA LACOSTE & Co, 8mav 141 rue Royale

CAPSULES MOTHES

Succès confirmé par une longue expérience pour la guérison sûre et prompte des maladies contagieuses anciennes ou récentes, &c., à Paris, rue Ste-Anne, 20 au 1er et dans toutes les pharmacies d'Europe. *Approbation de l'Académie de Médecine—Médaille d'honneur.*

Se méfier des imitations qui ont été reproduites sous le nom de CAPSULES AU COPAHU. Les seules véritables, celles dont la succès soit certain portent la signature: MOTHES, LAMOUROUX & Co. Dépôt CENTRAL à la Nouvelle-Orléans chez Ed. GUILLOT, rue Royale, 148

SEULE VERITABLE EAU de BOTOT

Pour l'entretien des dents et les soins journaliers de la bouche.

POUDRE DENTIFRICE pour employer avec L'EAU DE BOTOT. 5, RUE COQ HERON, A PARIS

Dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez M. Ed Guillot, droguiste; Lion et Pinard, négociants, et D. Perès, pharmacien, et chez tous les parfumeurs et les coiffeurs.

Chaque flacon est revêtu d'une étiquette portant la signature ci-contre: M. Botot

PHARMACIE HEBERT, RUE DE GRENELLE ST-HONORE, 18, A PARIS.

PAPIER CHIMIQUE D'HEBERT,

Seul admis dans les hôpitaux et hospices civils de Paris, par décision du conseil de cette administration, le 2 mars 1842.

REMEDE INFAILLIBLE contre les rhumatismes, sciatiques lombagos, névralgies, migraines, maux et crampes d'estomac, irritations de poitrine, douleurs musculaires et articulaires, accès de goutte, paralysies et faiblesses des membres, anévrismes, étouffement, gastrites, tumeurs scrofuleuses, glandes, et contre les plaies, coups, brûlures et blessures.

Ce médicament hors ligne, d'un usage facile et qui peut se conserver plusieurs années, est le SEUL REMEDE employé dans les hôpitaux de Paris, qui ne soit pas préparé par la pharmacie centrale. Cette distinction constitue pour le papier chimique d'Hébert une situation UNIQUE. Son immense succès dure depuis trente ans. Il faut se défier des contrefaçons et imitations.—La feuille elle même porte l'empreinte du cachet de la maison.

NOTA —Tous les étuis sont bleu acier, lettres d'or, bouts à étoiles et abeilles d'or, et fermés par une étiquette à fond rouge, portant les mots: Papier chimique, pharmacie Hébert, et l'adresse en caractères plus petits. Dépôts chez les principaux pharmaciens d'Amérique.

LES NOUVEAUX PROPRIETAIRES

DU GRAND HOTEL DE FRANCE & D'ANGLETERRE

Rue des Filles Saint Thomas, No 10, et rue Richelieu, 72, à Paris continuent à tenir cette maison sur le même pied d'élégance et de confort. Ils s'efforcent de conserver et d'augmenter sa belle réputation par la supériorité de sa table et de ses vins. Grands et petits appartements et Chambres séparées.

BISCUITS DÉPURATIFS

Du Dr OLLIVIER, de Paris,

Seuls approuvés par l'Académie de Médecine et autorisés du Gouvernement pour guérir sans récidive les maladies primitives ou constitutionnelles des deux sexes: ulcères, engorgement des glandes, maladies contagieuses, dartres, sous forme de boutons, de plaques, d'élévations, suites de gale, maladies des os, douleurs rhumatismales, accidents consécutifs de la gorge, des yeux, du nez, des oreilles, maladies scrofuleuses, vices du sang, etc. 24,000 fr. de récompense ont été votés au Dr Ollivier, à Paris, rue St Honoré, 274. Dépôts à New-York, chez M. Leroy, ph., 771 Broadway, et M. Fougera, ph., 30 North William street, à la Nouvelle Orléans, chez Ed. Guillot; à Mexico, chez M. Maillefert, droguiste; à la Havane, chez M. Hermann, ph.

FER QUEVENNE

APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.
AUTORISÉ PAR CIRCULAIRE SPÉCIALE DU MINISTRE.

LE FER QUÉVENNE breveté suivant le Rapport de l'Académie de médecine, est de tous les ferrugineux celui qui introduit la plus de fer dans le suc gastrique pour un poids donné. (p. 16, dans la Préface, et p. 142, de l'Annuaire du Dr BOUCHARDAT.)

"Le fer réduit est toujours la préparation la plus en vogue; mais si celui que fournit seul la plupart des fabriques n'est pas chimiquement pur on n'en saurait dire autant du Fer Quévenne, ce qui ajoute à ce remède toute la meilleure et la plus agréable des préparations ferrugineuses, et la plus économique, car un flacon de 3 fr. 50 c. m'a toujours suffi pour un traitement."

Le Fer Quévenne guérit la Chlorose, l'Anémie et tous ces maladies qui nécessitent l'emploi du fer. Comme garantie de pureté, exiger le cachet Quévenne et la marque de fabrique ci-dessus. Dépôt chez Em. Genevoix, pharmacien, rue des Beaux Arts, 14, à Paris.

DEPOT CENTRAL à New York, chez M. Ed Gaudelet et Goure, droguistes, 27, William street—A la Nouvelle Orléans chez Ed Guillot, 148, rue Royale.—A Mexico chez M. M. Maillefert & Co. et dans les principales pharmacies des Etats-Unis

Avis aux Dames.

LAIT ANTEPHELIQUE.

10,000 flacons arrivés à la Nouvelle Orléans.

Plus de rides, plus de taches de rousseur, conservation et régénération de la peau et du teint.

SOUS LE PATRONAGE

Du monde élégant des Etats-Unis

ET TOUT PARTICULIEREMENT DES DAMES.

Célèbres poudres de toilette de Jules Lubin, de Paris.

CES poudres n'ont point de rivales pour entretenir le teint, le préserver et lui rendre sa beauté. Elles adoucissent la peau, lui donnent une blancheur délicate, la rendent fine et unie, empêchent les éruptions cutanées, blanchissent et arrêtent les transpirations trop abondantes. Les personnes qui voyagent et celles qui résident dans les climats chauds, apprécieront vivement ce complément indispensable et précieux de la toilette.

On peut se les procurer chez les principaux pharmaciens, et spécialement chez Wesser et chez Guillot.

On les trouve, en gros et en détail, chez le seul propriétaire F. F. HENRIQUES, Encoignure St-Louis et Remparts Nouvelle-Orléans

LES CELEBRES AMERS ALLEMANDS DU Docteur HOOFLAND,

PRÉPARÉS PAR Le Dr C. M. JACKSON, de Philadelphie, Pennsylvanie,

GUÉRISSENT RADICALEMENT

La Maladie de foie, la Dyspepsie, la Jaunisse,

La faiblesse chronique ou nerveuse, et toutes les maladies provenant du foie ou d'un mauvais estomac.

Telles que la Constipation, les Hémorrhoïdes, le sang à la tête, les Nausées, le dégoût de la Nourriture ou poids à l'estomac, Rapports aigres, tremblement au creux de l'estomac, étourdissements, Respiration précipitée et difficile, étouffement quand on est couché, faiblesse de la vue, états devant les yeux, douleur sourde à la tête, manque de respiration, jaune de la peau et des yeux, douleur au côté, au dos, à la poitrine et aux membres, démangeaison de la peau, craintes constantes du mal et un grand découragement.

Le propriétaire, en appelant l'attention du public sur cette préparation, est convaincu de son efficacité contre les maladies dont il est question plus haut.

Ce n'est pas un nouveau remède dont on a jamais fait l'essai; le public américain le connaît depuis dix ans et le recherche plus qu'aucun autre médicament de ce genre. Le nombre de certificats transmis par les médecins et les citoyens les plus distingués du pays, est immense. En parcourant avec soin l'almanach que le propriétaire publie annuellement et que donnent ses agents, les incrédules seront convaincus que les Amers du Dr Hoofland méritent la célébrité qu'ils se sont acquise.

Le principal bureau et la fabrique sont au No 418 Arch St., Philadelphie, Pie.

A vendre à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres

30 déc—1an 3 p v et camp

SALSEPAREILLE DE SAND.

Pour la guérison radicale de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang.

La véritable article,

Infiniment supérieur à tous les autres,

D'UN GOUT AGREABLE,

Composé de

Extraits purement végétaux

Et pouvant être administrés dans toutes les saisons, sans aucun danger.

Témoignage de l'armée.

Monterey, (Cal.)

AMM. A. B. & D. Sands, [illegible]

J. H. MILLER, Lieut. de l'Ar. des E.-U.

Préparés et à vendre par A. B. & D. SANDS, pharmaciens, No 100, rue Fulton, encoignure William, N. Y. A vendre également par SICKLES & Co, Nos 46 et 42, rue du Canal; J. SYME, encoignure Canal et Carondelet; J. WRIGHT & Co, 151, rue de Chartres; W. KENNEDY, rue de Chartres; F. P. DUCONGE, rue de Chartres; A. SCHWAB, 42 rue Condé.

Et par tous les pharmaciens, à 1 dol la bouteille. Ocvril—1 m. vil. et camp.

Graines fraîches de jardinage (1857.)

PLANTES, ARBUSTES ET ARBRES FRUITIERS.

PRIX FIXES.

Le soussigné vient de recevoir, par les navires Ann Washburn du Havre, et Wm Wilson de New York, le complément de son assortiment de graines pour le printemps et l'été, se composant de:

Choux, carottes, navets, betteraves, radis, épinards, laitue, chicorée, scarole, choufleurs, choux-navets, choux-raves, rutabaga, céleri, persil, cerfeuil, cresson, roquette, moutarde cresle, moutarde blanche anglaise, asperges, tabac de la Havane, aubergine violette, dito blanche, tomates, concombres, melons à rubans, tribo gros, melons d'eau, orange, wash ... maquet, et Cantaloup, melons d'eau à rubans, tribo gros, melons d'eau orange, ... dito arada, sarcette, salsifis, oignons, poireaux français, gombo nain, fèves plates, pois Early-Washington, marvoqui blanc et dito à œil noir, pois chans pico, très sucre, haricots nestle, nains et à ramer, une belle collection de dahlias, un bel assortiment de graines de fleurs et oignons, bulbes, etc.

ARBRES FRUITIERS.

Poiriers, pommiers, cerisiers, figuiers, vignes assorties, orangers de la Chine et du Portugal, néfliers de France et du Japon, groseilliers à gros fruit.

1° Impérial (Duval) nouvelle variété, fruit excellent et le plus gros connu jusqu'à ce jour, très productif;

2° Princes of Wales (Ingram), fruit de moyenne grosseur, d'un goût excellent, d'une grande fertilité, très hâtif, cultivé en grand dans les jardins de Fromore, en Angleterre, pour la table royale.

Une grande variété de plantes de serre et arbustes de plein terre. Plus de 6000 rosiers composés de 190 variétés nouvelles et anciennes, toutes de premier choix.

A vendre à des prix très modérés, par J. MENARD 161, Vieille Levée, entre Quartier et Hôpital, et à son établissement d'horticulture, Chemin de Gentilly, quatre îlets après la rue St Jean.

7 janv J. MENARD.

LIQUEUR DE McLEAN.

Liqueur pour fortifier le corps et purifier le sang.

C'EST le plus grand remède du monde extrait d'une graine que seul je connais et mêlé avec quelques-unes des herbes, racines et écorces les plus précieuses—racine noire, racine de cerisier sauvage, dandelion, salsepareille et autres racines qui produisent le remède le plus infaillible.

C'est le remède de la nature,

guérissant par les lois naturelles. On en sent l'influence dans toutes les parties du corps: il purifie le sang et en accélère la circulation. La liqueur de McLean nous traite l'effet des matières bilieuses et donne de la force à tous les organes.

C'est une préparation infaillible pour la maladie de foie, la dyspepsie, la jaunisse,

La faiblesse chronique ou nerveuse et tous les maux provenant du foie et de l'estomac,

la dyspepsie, les nausées, les hémorroïdes internes, les étourdissements, les palpitations de cœur, les pesanteurs à l'estomac, les aigreurs, les suffocations quand on est couché, la jaunisse, les douleurs de la nuit, les douleurs au dos, au côté et à la poitrine, les rêves affreux, les langueurs, les affections nerveuses quelconques, les fièvres en frissons, les affections de la vessie et de l'utérus, telles que faiblesse séminales, incontinence de l'urine, l'inflammation ou la faiblesse de l'utérus ou de la vessie, les fleurs blanches, etc.

La chose est positive,

Aucune des maladies mentionnées plus haut ne peut résister à ce remède si l'on suit la prescription qu'on trouvera sur chaque bouteille, en français, en anglais et en allemand.

Plus d'un demi-million de bouteilles

ont été vendues depuis six mois et les acheteurs en ont été satisfaits. Que donc ceux qui souffrent, s'il souffre, pour être guéri, d'user de "la Liqueur fortifiante de McLean".

AUX DAMES.

Voulez-vous avoir une bonne santé? Achetez-la Liqueur de McLean. Elle vous fortifiera, facilitera la circulation du sang et fera monter à vos joues les belles couleurs de la santé.

POUR LES ENFANTS.

Nous dirons aux parents: si vos enfants sont maladifs, chétifs, donnez-leur un peu de la Liqueur de McLean et ils deviendront sains et robustes. Ne tardez pas un instant. Faites-en l'essai et vous serez convaincus.

C'est une préparation d'un goût délicieux.

AUCUN MARCHANT DE LA CAMPAGNE ne devrait quitter la ville avant d'avoir acheté un approvisionnement de la Liqueur de McLean qui se vend rapidement partout. Il sera fait un escompte libéral à ceux qui en achèteront pour revendre.

AVERTISSEMENT—Méfiez vous de ces droguistes ou marchands qui pourraient essayer de vous faire prendre un remède en vous disant que c'est le même que celui de McLean. Demandez la "Liqueur fortifiante de McLean" et n'en prenez pas d'autre. C'est le seul remède qui fortifie complètement le sang et fortifie le système.

Une cuillerée tous les matins, avant le déjeuner, préviendra certainement le choléra, la fièvre en frissons, la fièvre jaune, etc.

Il seulement la bouteille—six bouteilles pour cinq piastres

J. H. McLEAN, Seul propriétaire de la Liqueur, Et de l'Onguent Volcanique de McLEAN. Principal dépôt, à l'encoignure des rues Third et Pine, St Louis, Mo. A vendre, à Louisville, par BELL, TALBOT & Co, Springer & Co et Raymond & Patten.

ONGUENT VOLCANIQUE DE McLEAN

Le meilleur onguent du monde pour l'homme et les animaux.

UNE AUTRE GUERISON REMARQUABLE

Due à l'Onguent de McLean. Lisez:

[illegible]

Les marchands de la campagne doivent avoir l'onguent volcanique de McLean. Il se vend rapidement parce qu'il guérit toujours. Il est fait un escompte libéral.

A vendre par J. H. McLEAN, Propriétaire, encoignure Third & Pine, St Louis, Mo. A vendre également par les maisons suivantes:

A vendre par J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres

12 mars—1 an 3p v c

KEROSENE OU HUILE DE CHARBON, SANS ODEUR!

NOTRE huile de charbon qui donc était irréprochable sous le double rapport de l'économie et de la clarté, devient, sans odeur qu'elle est maintenant, l'huile à brûler par excellence. Dans une lampe de charbon [illegible] milles, une clarté égale à celle de camphine et coûte beaucoup moins que l'huile de graine de Coton.

En magasin
Lampes à kerosene de toutes sortes, pour salons.
Lampes à kerosene de côté, à suspension, et portatives, pour grocerie, cafés, établissements publics, etc.

Prix de la qualité de kerosene qui brûle dans ces lampes.

Par 1 gallon......$1 30
" 5 gallons......1 25
" baril......1 20

B. MAUTHE & Co, Agents kerosene et coin nov—3m No 25, Condé

G. P. HOUGHTON.

No 153, rue du Canal—Nlle-Orléans,

Seul fabricant de Peignes en écaille—[illegible] Vieux peignes arrangés SUIVANT LE GOUT DU PUBLIC, et réparés, quoique soit leur mauvais état, de manière à être aussi bons et à paraître aussi beaux que s'ils étaient neufs. On achète l'écaille au comptant 1 déc

CHANGEMENT DE DOMICILE. JOSEPH FEYTEL,

A transporté son magasin, du No 8 rue de Chartres, au No 9, rue du Camp. Il se chargera des réparations aux montres, pendules, bijoux, etc. Ses habitués et le public en général, trouveront, comme par le passé, exactitude et attention à leur satisfaire.

En magasin, un bel assortiment de montres et de bijouterie fine. 25 mars

Magasin d'habillements confectionnés,

No 1, bâtisses Pontalba, rue de la Vieille Levée, En face du ferry du 2d District.

R. CHAMPAGNE,

MARCHAND-TAILLEUR,

A toujours en main un assortiment complet d'habits confectionnés d'après les derniers modes de Paris et de New York.

Commandes exécutées par les meilleurs ouvriers. 23 sept—ab

PRUNES EN POBANS—20 caisses prunes différentes qualités, en débarquement du navire William & Jane, de Bordeaux, à vendre par J & J VARDON, 1avril 31 Vieille Levée

Prenez le candy Horehound médicamenté de Winter.

Si vous avez le rhume, prenez le candi de Winter
Si vous êtes menacé de consomption " "
Si vous crachez le sang, prenez le candi de Winter,
Si vous avez le rhume, " " "
Si vous êtes enroué " " "
Si vous avez le croup " " "
Si vous souffrez de l'asthme, " " "

Le candi Horehound médicamenté de Winter est un remède agréable et infaillible.

Le soussigné, agent, vient d'en recevoir. WILLIAM HOGG, encoignure Chartres et Douane, 9 déc Nlle Orléans

CHANGEMENT DE DOMICILE CHARLES LEVY,

Chirurgien Pédicure,

A transféré son domicile du No 160 rue Royale, au No 186 rue Royale, entre St Louis et Toulouse.

EXTIRPE les cors, ognons, durillons et ongles rentrés dans les chairs, sans la moindre douleur. Dans l'espace de dix minutes, on peut mettre la chaussure sans éprouver le moindre mal.

Les prix sont de $1 par cor, [illegible]

[illegible] CHARLES LEVY, 16mai—6m Rue Royale 186, entre St-Louis et Toulouse

TABAC de la Havane—Un grand assortiment de meilleurs Vegas Vuelta Abajo, pour cigares et tripes, à vendre par ANT. COSTA, Tbjuin No 19 rue de la Douane

VIN ROUGE—25 barriques vin rouge de Bordeaux 300 caisses vin rouge St Julien, 12 bouteilles, en débarquement du navire Amelie, de Bordeaux, à vendre par ENG ROUMEGAS & Co, 9av 77 et 79 rue St Louis

ORGE—25 barils orge perlée, 50 do do A vendre par JOS H MARKS & Co, 15av Nos 42, 46 et 47 Nile Levée

---

VENTES JUDICIAIRES

Christian & al vs Eugène Dotal & al.

SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 11,450—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 8 de mai 1858 à 12 h. [illegible] au plus haut enchérisseur, rue Royale No 81, à la vente publique et au comptant, de: [illegible] les meubles suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours. [illegible] dans l'affaire ci-dessus. Conditions comptant, au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans

G. Tournade tuteur, &c. vs. Michel Bossey.

DEUXIEME COUR du District de la Nouvelle-Orléans—No 11,290—En vertu d'un writ de venditioni exponas à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le jeudi 27 de mai 1858, à midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de:

Un terrain situé dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Rampart, Derbigny et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville. Ledit terrain mesure en pieds et pouces, mesure américaine, quarante pieds de face à la rue St-Louis, sur cent dix pieds de profondeur. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Le tout saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur assumera le paiement de d'un billet de la somme de $[illegible] à un billet de la somme de 72 50, tous deux datés de 20 de décembre 1856 et payables à trois ans de date, portant 8 pour cent d'intérêt l'an de la date jusqu'à échéance et 8 pour cent l'an depuis l'échéance jusqu'au jour de la vente, garantis par hypothèque sur la propriété ci-dessus, par acte un rapport de Octave de Armas, notaire public, en cette ville, en date du 2 de janvier 1857, et la balance du prix d'adjudication comptant au moment de l'adjudication.

E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans. 25av—26 et 8, 16, 15, 26

Mason frères vs. Sr. et Dame Alex. Baggett.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 9,160—En vertu d'un writ de fieri facias contre Alexandre Baggett, à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI 3 de mai 1858, à midi, à l'Hôtel de la Cité rue de la Commune, entre les rues du Camp et des Magasins, à l'adjudication de:

L'esclave nommée Charlotte, mulâtresse, âgée d'environ quarante ans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, shérif de la paroisse d'Orléans. 1 av—16 17 26—3m

La Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home vs. John B. Moore.

QUATRIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—No 11,066—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi, 1er mai 1858, à 10 heures, A. M., en mon magasin de dépôt, rue Jefferson No 23, dans le 3me district de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Une montre d'or, sa chaîne et sa clef,
Deux demi pièces de toile;
Un anneau d'or, etc.

Suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. E. T. PARKER, Shérif de la paroisse d'Orléans. 16 avril—22 25 29—ap1

P. Rene, agent, vs. Mr. Withington.—No 11,511. Thos. Jerde vs le même—No 11,511.

COUR DU TROISIEME JUGE DE PAIX—Paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias qui m'a adressé l'honorable J. W. Andrews, Juge de la dite Cour, je vendrai à l'encan, LUNDI 26 avril 1858, à midi, à l'encoignure des rues Philippa et Gravier:

Un lot de meubles, &c, ainsi pour satisfaire les dits writs. 16avril JULES DELARUE, Constable.

John Cunningham vs John Dowd.—No 11,468.

COUR DU TROISIEME JUGE DE PAIX—Paroisse d'Orléans—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a adressé l'honorable J. W. Andrews, Juge de la dite Cour, je vendrai à l'encan, LUNDI, 26 avril 1858, à midi, à l'encoignure des rues Philippa et Gravier:

UN CAB—Saisi pour satisfaire le dit writ. 16avril JULES DELARUE, Constable.

AVIS JUDICIAIRES.

Succession de Théodore Nicolas.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la Cour, F. E. WILTZ, 28av—mai 1.6 Greffier.

Succession de Ellen Flyn, épouse de Martin Coughlin—No 11,844.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Martin Coughlin a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feue Ellen Flyn, sa femme, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles la demande du pétitionnaire ne serait point accordée. Par ordre de la Cour, F. E. WILTZ, 21av—1[illegible] Greffier.

Rebecca Cady vs ses créanciers et les créanciers de B. Cady & Cie—No 12,606.

ETAT DE LA LOUISIANE.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de l'insolvable, et à toutes autres personnes intéressées dans cette affaire, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le syndic de l'insolvable, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre les mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la Cour, JAMES DUPLESSIS, 17 avril—17.22,26 Député-Greffier

Succession de G. Mandeserman—No 624.

ETAT DE LA LOUISIANE.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'administrateur de la succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la Cour, JAMES DUPLESSIS, 21av Député-Greffier

Succession de Agnes B. Payne, femme de C. R. Payne No 12,718.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la Cour, F. E. WILTZ, 21av—21,26 1mai Greffier

Succession de François Bagnols—No 5067.

DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la Cour, F. E. WILTZ, 21av—21,26,1m Greffier

Succession de Howard & Ellen Holmes—No 9105.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte. Par ordre de la Cour, F. E. WILTZ, 16 av—16 21 26 Greffier

---

VENTES A L'ENCAN:

Seconde vente à l'encan de tableaux à l'huile dans la Galerie de Gaiennié, No 53, rue St-Charles, Nouvelle-Orléans.

PAR TOURNÉ & THOMAS, encanteurs, [illegible] Passage de la Bourse.

IL sera vendu à l'encan, [illegible] heures du soir [illegible] et les jours suivants [illegible] tableaux anciens et modernes, de différents sujets et grandeurs, parmi lesquels se trouvent un grand nombre de beaux paysages, marines, conversations, chasses, églises et autels; portraits, bronzes objets d'art, tels que statuettes antiques et modernes, livres rares, curiosités, &c &c.

[illegible] à partir de [illegible] heures P. M. On sera prêt alors à livrer les objets vendus.

M. Gaiennié appelle l'attention particulière du public sur cette seconde vente, qui comprendra une collection riche et rare de beaux modèles de diverses écoles d'art, tels qu'on en offre rarement en vente.

Conditions—Pour toutes sommes au dessus de $100, 60 jours, en billets acceptés en ville. 17 av

Bonnes Maisons sur les rues Ste Anne et Dumaine, au faubourg Tremé.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

MERCREDI, 28 avril 1858, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

1o. Un terrain situé rue Dumaine entre les rues Prieur et Roman, mesurant, au pied américain, 30 pieds et 8 pouces 2 lignes de face à la rue Dumaine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ledit terrain est remblayé et très élevé Ensemble les améliorations, consistant en une maison en bois ayant quatre appartements, une petite cuisine, latrines, cave, etc.

2o. Un terrain situé rue Ste Anne, entre Rampart et St Claude, faisant face à la Place d'Armes, mesurant, au pied français, 30 pieds de face à la rue Ste Anne, sur environ 90 pieds de profondeur. Ensemble les améliorations consistant en une jolie maison basse No 264, ayant quatre chambres, porte à coulisse, 2 cabinets, galerie, cuisine, chambres à domestiques, cave, water-works, etc. Ladite propriété est louée à bail jusqu'au 31 octobre prochain.

Termes et conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets avec intérêt de 8 pour cent l'an, et garantis par hypothèque sur lesdites propriétés. Les constructions devront être assurées contre les risques du feu et les polices d'assurance transférées au vendeur.

Les actes de vente pardevant A. Ducatel, notaire public. 22av

POUR RESIDENCE DE FAMILLE.

Grand Terrain très profond sur la rue Saint-Claude, près de l'Esplanade, avec maison, etc.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

MERCREDI 28 avril 1858, à midi, il sera vendu à la Bourse St-Louis:

Un très beau terrain situé dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Quartier, St-Claude et Tremé, mesurant au pied français 30 pieds de face à la rue St-Claude, sur une profondeur d'environ 160 pieds. Ensemble une maison construite en briques, partie briquetée entre poteaux contenant six pièces, cabinets, galeries, etc; cuisine de deux pièces, une chambre, cuisine en bois, à deux étages, de quatre chambres, hangar, cour, latrines, etc.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 1 et 2 ans, en billets garantis par hypothèque sur ladite propriété et portant 8 pour cent d'intérêt par an. Les constructions seront assurées contre les risques du feu et la police transférée au vendeur. L'acte de vente pardevant O. De Armas, notaire public. 22av

Beaux meubles français, pour cause de départ,

PAR N. VIGNIE, encanteur.

MARDI, 27 avril 1858, à 4 heures et demie de l'après-midi, il sera vendu au No 134, rue des Remparts, entre les rues Toulouse et St-Louis:

Les meubles d'une personne quittant le pays, comprenant un beau meuble de salle à manger en chêne moderne. Une belle table palissandre sculptée. Un tapis d'Aubusson très riche, garniture de cheminée en bronze doré, un beau lit en acajou, une toilette française, un lavabo, une armoire française à porte glace, une grande armoire noyer, tablette pour pianos, tables, un demi lit, etc, et autres meubles. Conditions—comptant. 23 avril

Jolie résidence, deux terrains nus, magnifiques meubles en bois de rose, Piano Pleyel dito, Voitures, chevaux, etc. pour cause de départ.

PAR J.-A. BEARD & Co. GARDNER SMITH, encanteur.

IL sera vendu à l'encan, MARDI, 27 de courant, [illegible] rue Philippa, entre les rues Canal et Commune, commençant à 10 heures par les meubles et, à midi et demi précis, la maison, les terrains nus, les voitures, les chevaux, etc.

La maison est belle, solidement bâtie, à trois étages et en briques, avec mansardes, parfaitement [illegible] ayant tout ce qui est nécessaire au confort d'une grande famille. Il faut l'examiner pour l'apprécier. Elle a de belles installations de gaz, cheminées en marbre richement taillé; baignoire en marbre (eau froide et chaude); cuisine, etc.

Le terrain a 28 pieds 2 pouces 4 lignes, plus ou moins, de face à la rue Philippa, sur une profondeur de 128 pieds 4 pouces 6 lignes, etc. 128 pieds 1 pouce de l'autre côté [illegible] 1 pouce sur la ligne de fond; l'usage d'un corridor en commun, large de 12 pieds, s'ouvrant sur la rue du Cirque. Il y a une citerne sur le toit de l'édifice de derrière, pour recevoir les eaux pluviales, de la contenance d'environ 1500 gallons.

Deux terrains touchant au susdit, ayant chacun 30 pieds de face à la rue Philippa, sur une profondeur de 118 pieds 6 pouces entre lignes parallèles. [illegible]

Les meubles sont principalement de bois de rose richement travaillé, du dernier genre, de grande qualité [illegible]

Pour plus de détails, voir les catalogues imprimés. Conditions—La balance à 1 et 2 ans de date, en billets portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir de la date de vente, garantis par hypothèque sur les propriétés [illegible] Les bâtisses devront être assurées [illegible]

Les actes de vente pardevant Felix Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Les catalogues sont prêts pour être distribués au bureau de J a Beard & co. 16 avril—au 27

Vente pour clore des consignations et pour cause de démênagement,

PAR R. B. SYKES.

Vins de choix, vieilles Eaux-de-vie, Sardines, Vermouth, Absinthe, Kirsch, Fruits au jus et Fruits à l'eau-de-vie, Champignons, etc.

MARDI, 4 mai, à 10 heures, il sera vendu, au magasin de M. Valeton, importateur, No 90, rue St Louis, un vins, eau-de-vie etc. etc. savoir:

[illegible]

Les catalogues seront prêts [illegible] jours avant la vente. 16avr

Vente positive, pour clore, et par cause de cessation d'affaires d'importation.

Eau-de-vie françaises, Vins, Sardines, etc.

PAR BERNARD TURPIN.

MERCREDI, 28 avril 1858, il sera vendu à l'encan à 10 heures et demie A M au magasin des importateurs, MM. Th. Bailly Blanchard & Co, No 26 de la Vieille Levée:

[illegible]

Vente pour opérer un partage.

PAR ANTHONY FERNANDEZ, encanteur. Bureau, Passage de la Bourse, No 65.

François Malard et Clothilde Malard vs. Giandine Beaurepaire, tutrice—No 12,300.

EN vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci-dessus, par l'honorable Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le 29 de mars 1858, et signé le 31 de mars 1858, il sera vendu dans la rotonde de la Bourse St-Louis, rue St Louis, entre celles de Chartres et Royale, le mardi 27 d'avril 1858, à midi, les propriétés et esclaves ci-après décrits, appartenant à la succession ci-après, savoir:

TROIS CERTAINS LOTS DE TERRE, tous adjacents, situés dans le faubourg Tremé de cette ville, dans l'îlet No 19 sur un plan dressé par d'Hémécourt, le 22 décembre 1856 et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire public en cette ville. Ledit îlet est borné par les rues St Philippe, Prieur, Roman et Ursulines, et lesdits terrains sont désignés sur le plan par les Nos 4, 5 et 6, et mesurent comme suit: les lots Nos 4 et 5, ont chacun 30 pieds de face à la rue des Ursulines, sur 100 pieds de profondeur, et le lot No 6 a 30 pieds 2 pouces et 4 lignes de face à la rue des Ursulines, 100 pieds de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 5, et 100 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne. Ce lot forme le coin des rues Ursulines et Roman. [illegible]

Sur le lot No 4 il existe une maison en bois à deux étages, avec cuisine et autres améliorations.

ELIZA, négresse âgée d'environ 42 ans, avec son enfant, garçon de 3 ans.

Termes et conditions—Pour les propriétés un tiers comptant et la balance à un crédit d'un et deux ans, en billets garantis par hypothèque sur les propriétés vendues, et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an [illegible]

Les propriétés seront vendues d'après le plan qui sera exposé à la Bourse. Les actes de vente pardevant E. A. Mercier, notaire public, aux frais des acquéreurs. 27 mars—av27 12 22 27

Avis aux Dames.

LAIT ANTÉPHELIQUE.

10,000 flacons arrivés à la Nlle-Orléans

Plus de rides, plus de taches de rousseur, conservation et régénération de la peau et du teint.

LE LAIT ANTÉPHÉLIQUE si avantageusement connu, est employé en France pour l'hygiène du visage, contre les taches de rousseur principalement, qu'on dit indélébiles; ne protège n'enlève plus, tant ancien du moins [illegible]

[illegible]

F. F. [illegible] La Poudre Végétale odorante du même auteur complète la toilette des jolies femmes.

Principal dépôt à la Nouvelle-Orléans chez F. F. Henriques, encoignure Remparts et St-Louis, et E. GUILLOT, rue Royale, 481

1août—1an

Produits de la Havane.

CIGARES—Reçu par le brick Tallulah, 20 caisses contenant 200,000 cigares des marques suivantes:

50,000 Washington et la Rei;
51,000 [illegible] et J. Yglesias;
21,000 Flor de Pajarito et Dos Hermanas;
33,000 Flor Sonatburg;
25,000 Torre Mateos;
46,000 Cabanas O. K.

En magasin:

Plus de 1,000,000 de cigares de choix, tous véritablement importés de la Havane, des meilleures manufactures.

MIEL—Miel de Cuba, de la meilleure qualité, blanc et épais, dans de petits barillets, dans des barils et dans des tierçons.

A vendre par LABORDE & ZAQUES, 25, Nile Levée, 15av En face du Marché Aux Légumes

F. GAIENNIE,

Marchand de produits de l'Ouest.

Porc, bœuf, bacon, jambons, saindoux, farine, whisky, etc. No 35, rue de la Vieille-Levée, 3 déc—3 la NLLE ORLEANS.

TERRE [illegible]—50 barriques [illegible] à vendre par JAMES H SUTHRIE & Co,

---

VENTES A L'ENCAN.

Chapeaux en paille et Sacs de voyage.

PAR BLACHE & LEAUMONT,

LUNDI 26 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77:

[illegible] caisses de chapeaux en paille pour hommes et enfans.

—AUSSI—

Une grande facture de sacs de voyage. Conditions à la vente. 24 av

Habillements d'été, Parapluies en coton et Chemises blanches.

PAR BLACHE & LEAUMONT.

LUNDI, 26 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan rue de Chartres, No 77:

30 caisses de parapluies en coton.

AUSSI:

100 douzaines chemises blanches. Conditions à la vente. 24 avril

PAR BLACHE & LEAUMONT,

Vente à crédit de Bottes, Souliers et Brodequins.

LUNDI, 26 courant, à 10 heures du matin, il sera vendu à leur magasin d'encan, rue de Chartres, No 77:

75 caisses bottes, souliers et brodequins. Conditions à la vente. 24 avril

Vente de marchandises sèches.

PAR H. PEYCHAUD, HYDE & Co.

MARDI, 27 avril, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 26 rue de la Vieille-Levée:

5 balles pièce à jupons;
500 pièces brin coton 3/4, blanc et en couleur;
20 demi jupons Moleskin et Cottons;
15 cases coton blanc assorti;
6 do indiennes assorties.

—ET—

Un assortiment de marchandises de saison. Conditions à la vente. 26 av

Linge fait et Chapeaux.

PAR H. PEYCHAUD, HYDE & CO.

MARDI, 27 avril, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 26 rue de la Vieille-Levée:

100 lots linge fait de saison, tels que habits drap d'été, alpaca, toile, gingham, toile blanche et grise, pantalons mérinos, gingham, coutil blanc et de fantaisie; cotonnade; gilets piqué blanc et en couleur, gilets soie noire chemises flanelle blanche et rouge, etc.

—AUSSI—

20 caisses chapeaux de paille Panama et Leghorn; 6 do chapeaux français soie noire. Cond tions à la vente. 26 av

Tapis paille, blancs et à carreaux.

PAR H. PEYCHAUD, HYDE & Co.

MARDI 27 avril, il sera vendu à 10 heures, à leur magasin d'encan, No 26, rue de la Vieille Levée:

100	rouleaux tapis paille			4/4,	blancs;	
100	do	do	do	4/4	à carreaux;	
50	do	do	do	4/4	extra;	
50	do	do	do	5/4	do;	
50	do	do	do	6/4	do;	

Conditions à la vente. 23 av

Meubles.

PAR CHS E. FORSTALL, encanteur.

IL sera vendu mercredi, 28 avril 1858, à 4 heures et demie de l'après-midi, rue Dauphine, entre Toulouse et St-Louis:

Un lot de meubles consistant en tables, chaises, bureaux, glaces, bois de lit, tapis, pendules, matelas, vaisselle, batterie de cuisine, &c. &c. Conditions—Comptant. 26av

Papier blanc, livres en blanc, cartes à jouer.

PAR FRANCIS FERNANDEZ.

MARDI prochain 27 courant, à 10 heures, il sera vendu au magasin au coin des rues St Louis et Chartres, No 178—Le fonds d'une papeterie comprenant: papier écolier papier Derby & Union—Grands Livres et Records, Journals, cartes à jouer. En lots à la satisfaction des acheteurs. 26av

Verrerie et verrerie taillée.

PAR R. B. SYKES.

MARDI, 27 du courant, à 10 heures, il sera vendu, à son magasin d'encan No 46 rue des Magasins, de la verrerie et de la verrerie taillée—

184 caisses comprenant gobelets, verres à champagne et à vin, verres de tables et de buvettes, verres pour [illegible] bols, pots, salières; sucriers taillés à vin, lampes de cheminée, tubes pour lampes, bouteilles, verre St Nicholas pour liqueurs, lampes, lam-rons et un grand nombre d'autres articles.

Conditions — $300, comptant; au-dessus de $300 et jusqu'à $600, 60 jours; au-dessus de $600, 90 jours, en billets à la satisfaction du vendeur. 24 avril

PAR S. GUINAULT, Chs. E. Forstall, encanteur.

Deux lots de terre à Lewisburg face au Lac et terrains dans le Troisième District.

IL sera vendu SAMEDI, 24 mai 1858, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St Louis:

Deux portions de terre contiguës, situées à Lewisburg, face au Lac Pontchartrain, près de Mandeville, désignées par les Nos 1 et 2, mesurant chacun environ 25 pieds sur le Lac sur 7 arpents 80 pieds de profondeur; le No 1 forme l'encoignure de l'Avenue Chêne Vert

Environ 100 lots de terre situés au faubourg Franklin, formant les îlets 78, 80, 81 et 118, près l'hôpital Lutembourg et le Rail Road Pontchartrain.

Quatre lots dans le 3me district de cette ville désignés par les Nos 13, 14, 15 et 16, de l'îlet No 29, rues Morgan, St Ferdinand, Independence, Union, Industrie et Agriculture.

Dix neuf lots de terre dans le même District, ayant plusieurs faces aux rues Française, Champs Elysées, Morgan, etc. sur les plans en la Bourse.

Les fonds de mise en possession à la charge de l'acquéreur.

Conditions—1/3 comptant et le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque.

Actes pardevant Fouton, notaire public. 26av

Cigares et tabac de la Havane en f. milles.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.

MERCREDI, 28 avril, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, sans aucune réserve au dépôt, du magasin de MM. Moreno Frères, importateurs, No 36, rue Vieille Levée, Deuxième District:

273,000 cigares de la Havane; 40 balles tabac en feuilles.

Conditions: au-dessous de $300 comptant; $700 à $600, 60 jours; au-dessus de $600, quatre mois en billets à la satisfaction des vendeurs. 21avril

1,250,000 Cigares d'Allemagne.

Par D. E. MORPHY, encanteur.

JEUDI, 29 de courant à 10 heures et demie du matin, il sera vendu, pour clore, au magasin de M. John E. Fischer, importateur, No 55, rue Gravier:

1,250,000 cigares d'Allemagne, importés directement, déclarés sous tous les rapports, comprenant les diverses marques et quantités connues sur [illegible].

Pour les conditions qui seront libérales, voir les catalogues. 21av

Succession de Charles Maurian.

PAR C. SAMORY, encanteur.

LUNDI 3 mai, il sera vendu, à midi, à la Bourse St Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans en date du 19 avril 1858, et pour le compte de la succession:

Une négresse nommée MARGUERITE, âgée d'environ 26 ans, attaquée d'une maladie de matrice. Conditions—Comptant.

Acte de vente par devant ——, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 2av—12,26—3mai

Succession de Mme L. A. Avart.

PAR J. A. BEARD & Co., GARDNER SMITH, Encanteur.

LUNDI, 10 mai 1858, à midi, il sera vendu à l'encan, à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, dans la ville de la Nlle-Orléans, en vertu et conformément à un ordre de l'hon. P. H. Morgan, juge de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 7 avril 1858, les esclaves ci-après décrits, appartenant à la succession de Mme L. A. Avart, décédée, savoir:

1o—ADELAIDE, âgée d'environ 50 ans, domestique.

2o—ANGELA, âgée d'environ 26 ans, domestique de maison et couturière (dotante).

3o—VICTORINE, âgée d'environ 10 ans, cuisinière, (sujette à boire).

4o—JULIE, âgée d'environ 43 ans, idem, idem.

5o—JULIEN, âgé d'environ 70 ans, domestique de table et cocher de voiture.

6o—ZADIG, âgé d'environ 17 ans, idem, idem.

7o—MARY, âgée d'environ 40 ans, blanchisseuse, gardienne d'enfant et servante de maison, sujette aux rhumatismes.

Conditions—Comptant.

Les actes de vente par devant Jas Graham, notaire public, aux frais des acquéreurs. 8av—8, 10, 19, 26—3 10m

J. A. BEARD & CO.,

Encanteurs et estimateurs,

POUR la vente de propriétés foncières, esclaves, meubles, actions de banque et autres, ventes par ordre des gardiens de part, ventes de chargements, etc.

Bureau, n° 25 rue des Magasins, n° 7 Passage de l'Arcade de Banks—dernièrement au n° 5 Passage de l'Arcade de Banks. 1mars—3m

Avis de Société.

J'AI associé, aujourd'hui, M. NICHOLAS J. BOEY à mes affaires d'encan et de courtage. Le nom de la maison sera C. E. Girardey & Co. C. E. GIRARDEY.

C. E. GIRARDEY & Co.,

Encanteurs, estimateurs, courtiers de propriétés foncières et d'esclaves, et agents en général

BUREAU No 6, ARCADE DE BANKS,

S'occupent exclusivement de la vente, de l'achat, de l'évaluation de propriétés foncières, esclaves, actions de banque et autres, marchandises, successions, chargements, ventes par ordre des gardiens de part, et meubles.

—Références—

MM. Darby & Trémoulet, MM. Jos P. Frèret,
Col. George Hay, Patrick Irwin,
Juge H. F. Dubloux, Williamson Terry,
Col. I. G. Seymour, E S. Morse,
Col. C. Boudion, Col. S. S. Hatte

19 mars—ap

AVIS.

F. R. PETITPAIN informe ses amis et connaissances, et le public en général, qu'il reprend les affaires d'encan à son ancien magasin, situé rue Bienville Nos 20 et 22, entre Chartres et Levée. Les jours de vente sont le lundi et le jeudi pour les marchandises sèches, et le samedi pour les meubles, groceries, etc., etc. 6 mars—6p

ATTENTION! —AUX DAMES

DÉBALLAGE DE MARCHANDISES.

MODES RICHES ET ARTICLES DE FANTAISIE.

Magasin Neuf,

Encoignure des rues Poydras et Carondelet.

Mme G. W. ROPER

A l'honneur d'annoncer aux Dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle ouvrira, dans le magnifique magasin neuf, à l'encoignure sud-est des rues Poydras et Carondelet, LUNDI, 2 novembre, un grand et magnifique assortiment de

MODES,

CHAPEAUX DE SOIE RICHES,

Chapeaux de Velours,

CHAPEAUX DE SATIN ET DE PLUCHE

Rubans, Plumes, Fleurs,

VOILES DE DENTELLES,

Garnitures de Robes, &c.,

Qu'elle invite respectueusement les Dames et les membres de la campagne à venir examiner.

A. JOZWIK,

Docteur en médecine, de la Faculté de Paris.

CONSULTATIONS ET OPERATIONS CHIRURGICALES.

LE Dr JOZWIK offre spécialement ses services à la population allemande, dont il parle aussi la langue.

No 115, RUE St PIERRE, entre Bourbon et Dauphine. 20 fev—1an

F. Jacob Dussumier & Co,

OFFRENT en magasin et offrent en vente:

Café—[illegible] sacs Havane, nouvelle récolte.
Chandelles Star—1000 caisses de 4, 5 et 6 à la livre.
Farine—500 barils extra sup. et fine.
Huile de lard—50 barils épurée, d'hiver.
Porc—350 barils mess, M. O. et prime.
Amidon—300 caisses, de Kingsford & Son.

F. JACOB DUSSUMIER & Co, 15av 66 & 68, rue Vieille Levée.

TABAC FRISURE—150 carrottes, en magasin et à vendre par MORENO FRERES, 30 mars 36 Vieille Levée

VIN ROUGE—50 barriques vin ordinaire, à vendre par SOSTHENE THOMAS & Co, 15av 9, rue Gravier

---

VENTES A L'ENCAN.

Vente importante

—ET SANS RESERVE.—

Première Vente des Propriétés Foncières appartenant à la ville de la Nouvelle-Orléans, situées dans les quartiers les plus avantageux des Premier et Quatrième Districts, ainsi que dans la ville de Jefferson, comprenant des Terrains de très grande valeur, propres à y ériger des constructions d'un revenu assuré. Aussi des Terrains de choix sur la batture et quelques îlets entiers, très convenables pour des presses à coton et des magasins de dépôt, etc., etc.

Vente à l'Hotel de la Cité,

RUE DE LA COMMUNE,

A de très longs termes.

PAR N. VIGNIE, encanteur de la ville.

JEUDI 6 mai 1858, à midi précis, il sera vendu, sans aucune réserve au plus haut et dernier enchérisseur, AU CITY HOTEL rue de la Commune, en vertu d'une résolution du Conseil Commun de la ville de la Nouvelle Orléans, et sous la direction du comité de finances—les propriétés foncières ci-après décrites—pour le compte de la ville de la Nouvelle Orléans.

Premier district.

1o—Quatre terrains de très grande valeur, sur lesquels est bâti le vieux marché Ste Marie situés dans l'îlet compris entre les rues Tchoupitoulas, Annunciation, Delord et Poeyfarré, désignés par les Nos 1, 2, 3 et 4.

Le terrain No 1 est un terrain double d'encoignure faisant face à trois rues, dans le voisinage immédiat du nouveau marché Ste Marie, mesure 70 pieds et 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 46 pieds et 7 pouces de face à la rue Annunciation, 21 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la portion des rues Tchoupitoulas, Annunciation et Delord et 47 pieds 10 pouces et 7 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 2.

Le terrain No 2 a 25 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 26 pieds de face à la rue Annunciation, sur une profondeur de 47 pieds 10 pouces 7 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 3.

Le terrain No 4 est un terrain double d'encoignure, faisant face à trois rues, ayant 25 pieds 5 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 26 pieds de face à la rue Annunciation, sur une profondeur de 79 pieds 9 pouces de face à la rue Poeyfarré et 69 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 3.

Le terrain No 3 a 25 pieds 3 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 26 pieds de face à la rue Annunciation, sur une profondeur de 69 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 4 et 55 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne qui le sépare du terrain No 2.

La ville se réserve tous les matériaux appartenant au marché, tels que colonnes en fer, pierres plates, granit, bois, ardoises, &c, &c, qui seront enlevés par la ville dans les trois mois qui suivront le jour de la vente.

2o—Deux terrains de batture, de valeur, dans l'îlet R., compris entre les rues Front, Fulton Lafayette et Girod. Les dits terrains sont désignés par les Nos 13 et 14 et ont chacun 24 pieds 2 pouces 7 lignes, ou davantage, de face aux rues Fulton et Front, sur une profondeur irrégulière d'environ 119 pieds 7 pouces 2 lignes.

3o—Deux terrains de batture, de valeur, dans l'îlet Q, compris entre les rues Front, Fulton, Girod et Notre-Dame. Les dits terrains sont désignés par les Nos 8 et 9 et ont chacun 22 pieds 10 pouces 2 lignes, ou davantage, de face aux rues Fulton et Front, sur une profondeur de 121 pieds et davantage.

4o—Trois terrains de batture, de valeur, dans l'îlet L, compris entre les rues Nlle Levée, Fulton St Joseph et North Market. Les dits terrains sont désignés par les Nos 2, 3 et 4 et ont chacun 24 pieds 5 pouces de face aux rues Nlle Levée et Fulton, sur une profondeur de 127 pieds et davantage.

5o—Le terrain No 1 de l'îlet M., compris entre les rues Front, Fulton, North Market et St Joseph, est un terrain de batture de très grande valeur, ayant deux encoignures, mesurant 21 pieds 7 pouces de face aux rues Front et Fulton, sur une profondeur de 127 pieds et davantage, face à la rue St Joseph.

6o—L'îlet M., compris entre les rues Tonti, Fulton, Delord et North Market faisant face au marché projeté renfermant cinq beaux terrains de batture qui sont désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 5, et qui ont chacun 26 pieds 6 lignes de face aux rues Fulton et Front, sur une profondeur de 126 pieds et davantage. Les terrains 1 et 5 ont chacun deux encoignures.

7o—Deux terrains d'encoignure, dans l'îlet compris entre les rues Girod, Lafayette, Baronne et Dryades. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1 et 2, et ont chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Dryades, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 3 lignes face à la rue Lafayette.

8o—Cinq terrains, avec batture du Dépôt du chemin de fer de Jackson, dans l'îlet compris entre les rues Lafayette, Cypress, Willow et Clara.—Lesdits terrains sont désignés par les Nos 1, 2, 7, 15 et 16. Les terrains Nos 14 et 16 ont chacun 31 pieds 5 pouces de face à la rue Cypress, sur une profondeur de 160 pieds. Les terrains Nos 1 et 2 ont 31 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Lafayette, sur une profondeur irrégulière de 81 pieds plus ou moins. Le terrain No 7 a 31 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Lafayette, sur une profondeur de 96 pieds et davantage.

9o—Un îlet de très grande valeur, en face du Dépôt du Chemin de fer de Jackson, dans l'îlet compris entre les rues Calliope, Euphrosine, Clara et Magnolia, divisé en vingt trois terrains. Ledit îlet est compris entre les rues Calliope et Euphrosine et est désigné par les Nos 1 à 23—Les terrains Nos 9 et 8 ont chacun 30 pieds 2 pouces de face à la rue Calliope et aux six autres de ladite rue sur une profondeur de [illegible] Les terrains Nos 10 à 16 ont chacun [illegible] pieds de face à la rue Calliope [illegible] 2 lignes—Les terrains Nos 17 à 23 ont chacun 29 pieds de face à la rue Magnolia, sur 126 pieds 2 pouces 2 lignes de profondeur.

Quatrième District.

10o—Un beau terrain d'encoignure, dans l'îlet compris entre les rues Jackson, Josephine, Dryades et Laurent. Ledit terrain mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Josephine, sur une profondeur de 150 pieds 6 pouces face à la rue Dryades.

11o—Un certain terrain, dans l'îlet compris entre les rues Josephine, St Andrew, Dryades et Laurent. Ledit terrain est désigné par le No 1 et a 30 pieds de face à la rue Dryades, sur 150 pieds 7 pouces de profondeur.

12o—Vingt-deux terrains, dans l'îlet St Emprie entre la Napoléon Avenue et les rues Berlin, Water et Berlin. Les dits terrains sont désignés par les Nos 2 à 23 inclusivement. Les terrains Nos 3 à 12 ont chacun 25 pieds de face à la rue Levée et rue Water, sur une profondeur d'environ 25 pieds plus ou moins. Les terrains Nos 13 à 23 ont chacun 25 pieds de face à la rue Levée, sur 120 pieds de profondeur.

Ville de Jefferson.

13o—Vingt terrains, dans l'îlet No 42, compris entre la Napoléon Avenue et les rues Chemin Plaquemines et Berlin. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1 à 20. Les terrains Nos 1 à 8 ont chacun 31 pieds 9 pouces de face à la rue Chemin Plaquemines, sur une profondeur de 120 pieds. Les terrains No 9 et 10 forment le coin et ont chacun 30 pieds de face à la rue Plaquemines sur 147 pieds à profondeur. Les terrains Nos 11 et 20 ont chacun 31 pieds de façade à la rue Berlin, sur 120 pieds de profondeur. Les terrains Nos 19 et 20 forment le coin et ont chacun 30 pieds de façade à la rue Chestnut sur 147 pieds de profondeur.

14o—Quatorze terrains, dans l'îlet No 28 compris entre les rues Magazine, Camp, Lyon et Bordeaux. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1 à 24 [illegible]

15o—Vingt quatre terrains, dans l'îlet No 39, compris entre les rues Camp, Chestnut, Bordeaux et Lyon. Les dits terrains sont désignés par les Nos 1 à 24. Les terrains Nos 1 à 10, ont chacun 30 pieds de face à la rue Camp, sur 120 pieds de profondeur. Les terrains Nos 11 et 12 ont chacun 30 pieds de face à la rue Bordeaux, sur 120 pieds de profondeur. Les terrains Nos 13 à 22 ont chacun 30 pieds de face à la rue Chestnut sur 120 pieds de profondeur. Les terrains Nos 23 et 24 ont chacun 30 pieds de face à la rue Lyon sur 150 pieds de profondeur.

Le tout d'après les plans dressés par M. L. H. Pilié, voyer de la ville. Lesdits plans peuvent être examinés en ce moment au bureau de l'encanteur et seront exposés au City Hôtel plusieurs jours avant la vente.

Termes et Conditions.

Un cinquième comptant, la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets des acquéreurs faits payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane, garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues et portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance et 8 pour cent l'an de l'échéance jusqu'à parfait paiement. La dernière condition ne doit pas être interprétée de manière à retarder en quoi que ce soit le paiement desdits billets.

Les acquéreurs ne seront mis en possession à leurs propres frais et devront se conformer aux dits termes et conditions dans les quinze jours qui suivront le jour de la vente. En cas de défaut ou de négligence quelconque de leur part, les propriétés achetées par eux seront revendues pour leur compte et à leurs risques sans aucun autre avis.

Les actes de vente pardevant M. E. Bouny, notaire de la ville, No 42, rue Royale, aux frais des acquéreurs 19 avril

Deux Habitations face au Chemin de Gentilly, dans la paroisse d'Orléans, à environ cinq milles de la Cathédrale.

PAR N. VIGNIE, Encanteur

JEUDI, 29 avril 1858, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis—

1—Une habitation désignée par le n° 1, bornée d'un côté par la propriété de M Hugonin, mesurant dix arpents de face au Chemin de Gentilly, côté sud, sur vingt arpents de profondeur. Ensemble une maison de maître, briquetée entre poteaux, lapissée et en bon état, contenant deux grandes chambres à feu, un vestibule et deux cabinets, une galerie de douze pieds de large sur toute la façade, cuisine contenant quatre chambres, deux autres bâtisses contenant ensemble quatre chambres à domestiques, une autre bâtisse servant de magasin de fourrage, écurie, poulailler, citerne, puits en briques, etc. Sur ladite propriété se trouvent environ 150 arbres fruitiers, 2000 pieds d'artichauds, une partie de l'habitation est ensemencée et en plein rapport, le derrière de ladite terre est boisé.

2—Une habitation désignée par le n° 2, contiguë au lot n° 1, et bornée sur l'autre ligne par la propriété de la succession Mellonough, mesurant dix arpents et un tiers de face au Chemin de Gentilly, sur vingt arpents de profondeur. Ensemble une maison contenant deux chambres, deux cabinets, galerie devant et derrière, quatre autres bâtisses, etc. Il se trouve sur l'habitation 25 à 30 arpents en culture 2000 arbres fruitiers parmi lesquels se trouvent 50 pacaniers en rapport une magnifique cyprière, etc. Les acquéreurs sont priés d'aller examiner la propriété avant la vente.

Les plans sont exposés à la Bourse St Louis.

Termes et conditions — Un tiers comptant, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets sans intérêt, et portant hypothèque sur lesdites propriétés, divisés en coupons à la convenance des vendeurs et à l'ordre des acquéreurs. En cas de non-paiement à leur échéance, lesdits billets porteront intérêt au taux de 8 pour cent par an jusqu'à parfait paiement, et ce, comme clause pénale seule.

Les constructions devront être assurées et les polices transférées aux vendeurs. 15av

—Pour cause de départ.—

Grande et dernière vente d'excellents terrains situés dans le faubourg Delachaise, ville de Jefferson et comprenant un îlet entier de valeur, No 40, faisant face à la rue Nayades.

—Vente à dix ans de crédit.—

PAR N. VIGNIE, encanteur.

LUNDI, 3 mai 1858, à midi, il sera vendu à l'Arcade de Banks, rue des Magasins, 147 beaux terrains bien situés dans le faubourg Delachaise, savoir:

L'ILET No 9, est compris entre la Louisiana Avenue, les rues Magasins, Live Oak et Toledano et renferme 14 terrains.

L'ILET No 11 est compris entre la Louisiana Avenue, les rues Magasins, Camp et Delachaise et renferme 10 terrains.

L'ILET No 12 est compris entre les rues Magasins, Camp, Louisiana Avenue et Toledano et renferme 15 terrains.

L'ILET No 16 est compris entre la Louisiana Avenue, les rues Plaquemines, Toledano et Chesnut et contient 6 terrains.

L'ILET No 22 est compris entre les rues Magasins, Camp, Amélia et Aranise et renferme 12 terrains.

L'ILET No 26 est compris entre les rues Magasins, Camp, Foucher et Aline et a 20 terrains.

L'ILET No 40 est compris entre les rues Nayades, Apollon, Foucher et Delachaise et renferme 25 terrains.

L'ILET No 42 est compris entre les rues Apollon, Bacchus, Amelia et Foucher et renferme 21 terrains.

L'ILET No 44 est compris entre les rues Bacchus, Dryades, Delachaise et Foucher et renferme 19 terrains.

Le tout d'après un plan qui sera exposé à la vente.

Termes et conditions—Un cinquième comptant; la balance à 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 ans de crédit, en billets des acheteurs garantis par hypothèque spéciale sur les terrains vendus, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et, après l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'au parfait paiement. Cette dernière condition ne doit pas être interprétée de manière à retarder en quoi que ce soit le paiement des dits billets.

Les actes de vente pardevant M. W. H. Peters, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Des plans lithographiés sont maintenant prêts et peuvent être livrés au bureau de l'encanteur. 20 avril

---

VENTES A L'ENCAN.

Seconde grande vente sans réserve et à de très longs termes des Propriétés foncières appartenant à la ville de la NOUVELLE-ORLEANS, dans le Second et Troisième Districts, comprenant des propriétés améliorées, et plusieurs grands et beaux terrains situés dans des quartiers très aérés et très convenables pour des résidences, îlets et parties d'îlets sur le Chemin de Gentilly.

PAR N. VIGNIE, encanteur de la ville, Bureau encoignure Passage de la Bourse et de la rue Conti.

MARDI, 11 mai 1858, à midi précis, il sera vendu sans réserve et au plus haut enchérisseur, dans la Rotonde de l'Hôtel St Louis, en vertu d'une résolution du Conseil Commun de la ville de la Nouvelle-Orléans, et sous la direction du comité de finances—les propriétés foncières ci-après décrites—pour le compte de la ville de la Nouvelle-Orléans.

1o—Un certain terrain, dans l'îlet compris entre les rues Hôpital, Quartier, Royale et Bourbon, ayant 23 pieds 5 pouces ou davantage de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 68 pieds 11 pouces ou davantage. Ensemble les bâtisses en briques, à deux étages, qui s'y trouvent. Les bâtisses sont solidement construites et servaient autrefois de maison de pompe à la Compagnie de l'ompiers Hope No 4.

2o—Trois terrains de valeur, dans l'îlet No 26, compris entre les rues Roman, Prieur, Tremé et Marais. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 16, 17 et 18 et ont chacun 31 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue de la Tremé, sur 119 pieds de profondeur. Ensemble, les bâtisses qui se trouvent sur le terrain No 1.

3o—Un terrain d'encoignure, de valeur, dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Derbigny, Ursulines et Hôpital. Ledit terrain est désigné par les Nos 2 et a 48 pieds 5 pouces de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur de 95 pieds 4 lignes de face à la rue Derbigny.

4o—Un autre terrain, dans le même îlet—Ledit terrain est désigné par le No 1 et a 30 pieds 6 pouces de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur de 96 pieds 4 pouces. Ensemble les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

5o—Deux terrains, dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, St Louis, Derbigny et la Promenade Carondelet. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 1 et 2. Le terrain No 1 est un terrain d'encoignure et a 5 pieds de face à la Promenade Carondelet sur une profondeur irrégulière de 34 pieds ou davantage, face à la rue Claiborne. Le terrain No 2 a 25 pieds ou davantage de face à la Promenade Carondelet, sur une profondeur irrégulière de [illegible] pieds ou davantage.

6o—Un terrain d'encoignure, de valeur, dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Robertson, St Philippe et Ursulines. Ledit terrain a 30 pieds 5 pouces de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur irrégulière de 94 pieds ou davantage, face à la rue Claiborne.

7o—Un terrain profond, dans l'îlet compris entre les rues Ursulines, Hopital, Tonti et Rocheblave. Ledit terrain est désigné par le No 6 et a [illegible] de face à la rue des Ursulines sur environ [illegible] de profondeur.

8o—Cinq beaux terrains dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Quartier, Tonti et Rocheblave. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 2, 3 et 9. Les Nos 2, 3 et 5 ont chacun 30 pieds de face à la rue de l'Esplanade, sur 100 pieds de profondeur. Les terrains Nos 8 et 9 ont chacun 28 pieds ou davantage de face à la rue de Quartier, sur une profondeur de 96 pieds ou davantage. Le terrain No 8 s'ouvre sur la ligne du fond de 42 pieds ou davantage.

9o—Un certain terrain, très aéré, de forme irrégulière, faisant face à deux rues, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Chemin du Bayou, Rocheblave et Tonti. Ledit terrain est désigné par les Nos 1 et a 33 pieds 5 pouces 5 lignes de face à la rue Esplanade, 41 pieds 11 pouces 7 lignes à la rue du Bayou, sur une profondeur de 49 pieds 7 pouces d'un côté et 40 pieds 2 pouces 5 lignes de l'autre côté.

10o—Un terrain de valeur, de forme triangulaire, faisant face à trois rues, compris entre les rues Urquhart, White et Bellechasse, ayant 41 pieds ou davantage de face à la rue White, 84 pieds ou davantage de face à la rue Bellechasse et 88 pieds ou davantage de face à la rue des Ursulines.

11o—Cinq terrains, dans l'îlet compris entre les rues Ursulines, Oak, White et St Bernard. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 16, 17, 18, 19 et 20. Le terrain No 12 forme l'encoignure des rues White et Ursulines et a 67 pieds 4 pouces de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur de [illegible] pouces face à la rue White et 117 pieds ou davantage de l'autre côté. Le terrain No 21 forme l'encoignure des rues Septième et Ursulines et a 32 pieds ou davantage de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur de 174 pieds ou moins et face à la rue Septième. Les terrains Nos 16 et 19 ont chacun 30 pieds de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur irrégulière de 166 pieds plus ou moins. Le terrain No 1 a 32 pieds 4 pouces de face à la rue Septième sur une profondeur de 161 pieds 8 pouces.

12o—Un terrain d'encoignure, de valeur, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Claiborne, Dubigny et Kerlerec. Ledit terrain a 30 pieds de face à la rue esplanade, sur une profondeur irrégulière de 90 pieds face à la rue Claiborne, et 103 pieds et davantage de l'autre côté et 11 pieds et davantage sur la ligne du fond. La bâtisse de ce terrain est louée à un bail de $40 par an, expirant le 1er août 1863

13o—Un grand terrain d'encoignure, dans l'îlet compris entre les rues St Claude, Villeré, Esplanade et Kerlerec. Ledit terrain a 65 pieds 2 pouces de face à la rue Esplanade, sur une profondeur de 120 pieds de face à la rue Kerlerec, 147 pieds ou davantage sur la ligne du fond et 42 pieds de face à la rue Kerlerec. Ensemble les bâtisses qui s'y trouvent.

14o—Trois terrains dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, Gaiwes, Miro et Kerlerec. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 3, 4, 5. Ledit terrain a 30 pieds 7 pouces de face à la rue Esplanade, sur 96 pieds de profondeur. Ensemble, toutes les bâtisses qui s'y trouvent.

15o—Un terrain profond, dans l'îlet compris entre les rues Gaiwes, Miro, Columbus et Kerlerec. Ledit terrain est désigné par le No 2 et a environ 32 pieds de face à la rue Kerlerec sur une profondeur de 120 pieds 2 pouces sur une ligne et 126 pieds 5 pouces sur l'autre ligne.

16o—Un grand morceau de terre de valeur, de forme irrégulière, dans l'îlet compris entre les rues Esplanade, St Jean, Campement et Florida, ayant 270 pieds ou davantage de face à la rue Esplanade, 30 pieds ou davantage à la rue Florida de 159 pieds ou davantage sur la ligne de la rue Campement.

17o—Un terrain d'encoignure, de forme triangulaire, dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Robertson, La Harpe et St Bernard. Ledit terrain a 115 pieds de face à la rue La Harpe, sur une profondeur de 137 pieds 2 pouces face à la rue Robertson et 163 pieds de face de l'autre côté.

18o—Un terrain d'encoignure, de forme triangulaire, compris entre les rues Lapeyrouse, Laharpe et l'Avenue St Bernard. [illegible]

19o—Sept beaux terrains en face du Cercle Claiborne dans l'îlet compris entre les rues Claiborne, Derbigny, Laharpe et Lapeyrouse. [illegible]

20o—Vingt terrains dans l'îlet [illegible] les rues Bons Enfants, Moreau et Louisa. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 1 à 20 [illegible]

21o—Un terrain très profond dans l'îlet compris entre les rues Lapeyrouse, Tonti, Rocheblave et la rue Laharpe. [illegible]

22o—Un terrain, dans l'îlet compris entre les rues White, Broad, Columbus et Laharpe. [illegible]

23o—Un terrain, dans l'îlet compris entre les rues Dorgenois, Laharpe, Lapeyrouse et le Passage Roseda. Le dit terrain a 44 pieds 5 pouces de face à la rue Dorgenois, 68 pieds de face à la rue Laharpe, sur une profondeur de 161 pieds 5 pouces d'un côté et 179 pieds 6 pouces de l'autre côté.

24o—Vingt-un morceaux de terre ou îlets sur le Chemin de Gentilly, ayant servi autrefois de Maison de Refuge, désignés par les Nos 1 à 2. Ensemble toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Le tout d'après les plans dressés par M. L. H. Pilié, voyer de la ville. Lesdits plans peuvent être examinés en ce moment au bureau de l'encanteur et seront exposés au City Hotel plusieurs jours avant la vente.

TERMES ET CONDITIONS

Un cinquième comptant, la balance à 1, 2, 3 et 4 ans de crédit, en billets des acquéreurs, faits payables à la Banque de l'Etat de la Louisiane garantis par hypothèque spéciale sur les propriétés vendues et portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an à partir du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et 8 pour cent l'an depuis l'échéance jusqu'à parfait paiement. La dernière condition ne doit pas être interprétée de manière à retarder en quoi que ce soit le paiement desdits billets.

Les acquéreurs se feront mettre en possession à leurs propres frais et devront se conformer aux dits termes et conditions dans les quinze jours qui suivront le jour de la vente. En cas de défaut ou de négligence quelconque de leur part, les propriétés achetées par eux seront revendues pour leur compte et à leurs risques sans aucun autre avis.

Les actes de vente pardevant M. E. Bouny, notaire de la ville, No 42, rue Royale, aux frais des acquéreurs. 21av

Excellente maison rue St Philippe entre les rues Bourgogne et Remparts.

PAR N. VIGNIE.

MERCREDI, 28 avril 1858, à midi, il sera vendu à la Bourse St Louis:

Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Dumaine, Bourgogne et Remparts, mesurant au pied français 30 pieds de face à la rue St-Philippe sur une profondeur de 70 pieds environ. Ensemble une maison très confortable No 165, contenant six pièces, cuisine, cour briquetée, latrines, hydrants, &c; il y a aussi un corridor de chaque côté. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à un crédit de 6, 12 et 18 mois en billets endossés à satisfaction, garantis par hypothèque sur ladite propriété et portant 8 pour cent d'intérêt par an jusqu'à leur échéance. 22av

Pour cause de départ.

Magasin de grande valeur sur la rue St Charles, Terrains sur la rue Josephine.

PAR N. VIGNIE, Encanteur.

MARDI, 27 avril 1858, à midi, il sera vendu à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune—

1o Un certain lot de terre situé dans l'îlet borné par les rues St Charles, Gravier, Carondelet et Canal, mesurant 21 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue St Charles sur une profondeur d'environ 60 pieds et 5 pouces. Ensemble un grand et beau magasin en briques à quatre étages No 53. Ledit magasin est loué avec un bail expirant en octobre prochain à $2300 par an.

Conditions—L'acquéreur paiera la moitié comptant, assumera le paiement d'un billet de $5740 du 7 avril 1856, portant intérêt depuis le 7 avril 1856 à 8 pour cent par an. Pour la balance de l'adjudication un crédit de deux ans en billet endossé à satisfaction et garanti par hypothèque sur ladite propriété avec 6 pour cent d'intérêt par an.

Un certain terrain situé dans l'îlet borné par les rues Josephine, White, Laurent et le Canal Gormley mesurant 31 pieds 6 pouces et 7 lignes de face à la rue Josephine, sur une profondeur de 112 pieds.

Conditions—Un tiers comptant, la balance à un crédit de 6 et 12 mois en billets endossés à satisfaction et garantis par hypothèque sur ledit terrain.

Les actes de vente pardevant A. Ducatel notaire public. 21av

Vente sans réserve d'une négresse et de son enfant.

PAR N. VIGNIE, Encanteur,

SAMEDI, 1er mai 1858, à midi, il sera vendu, au plus haut enchérisseur, dans la Rotonde de l'Hôtel St-Louis, pour le compte de qui il appartiendra:

HELENE, négresse, âgée d'environ 20 à 21 ans, et son petit enfant.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente pardevant M. S. Magner, notaire public, aux frais de l'acquéreur. Cette vente est faite en vertu d'une convention par écrit entre les parties, dans un procès institué, à la Deuxième Cour de District, par Benjamin Meteyer vs Leon Carrette et dans lequel John Pemberton est appelé en garantie. Appel a été interjeté à la Cour Suprême qui n'a pas encore rendu de décret. Il est allégué, dans le dit procès, que l'esclave Hélène est épileptique. 21av

EN débarquement du navire William & Jane, capitaine Cobb, venant de Bordeaux:

12 barriques vin rouge St-Estèphe.
24 caisses vin Sauternes.
15 futailles cognac "Goldenburg" 1830.

A vendre par V. & L. MAIGNAN, 30 rue St-Louis